

Études de santé : les parcours d'accès



SOMMAIRE :

1. Les parcours d'accès aux études de santé : PASS/ L.AS
2. Les contenus des études de santé en PASS
3. Une application web est à la disposition des étudiants pour le choix des UE
4. LE PASS avec accès MMOP-K
5. Option soins infirmiers : accès en 2ème année IFSI possible
6. Le Tutorat
7. Les attendus en PASS
8. La licence "accès santé" (L.AS)
9. Comment choisir entre PASS et LAS ?
10. Capacités d'accueil
11. MOOC pour découvrir les métiers de la santé

1- Les parcours d'accès aux études de santé : PASS / L.AS

1^{re} année

Le lycéen choisit la licence

qui correspond le mieux à ses projets et ses points forts (lettres, droit, SVT, gestion, économie, etc.)
qui propose une option « accès santé » pour la ou les filières qui l'intéressent (maïeutique, médecine, odontologie ou pharmacie)

Au sein de cette licence, il suit des enseignements liés à l'option « accès santé »

<p>✓ S'il valide sa 1^{re} année, il peut candidater dans la ou les filières de santé qui l'intéressent</p>	<p>✗ S'il ne valide pas sa 1^{re} année de licence, il ne peut pas candidater aux études de santé</p>
---	---

<p>✓ Il est admis en 2^e année dans la filière qui l'intéresse</p>	<p>✓ Il poursuit en 2^e année de licence</p>	<p>✓ Il peut redoubler cette 1^{re} année</p>	<p>Il peut se réorienter via Parcoursup</p>
--	--	---	---

Et, s'il le souhaite, il candidate à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire



1^{re} année

Le lycéen choisit le parcours spécifique santé (PASS)

et une option qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels (exemple : option droit, option biologie, option langues...)

Ces parcours sont organisés dans les universités ayant des facultés de santé

<p>✓ S'il valide sa 1^{re} année, il candidate aux études de santé (maïeutique, médecine, odontologie ou pharmacie)</p>	<p>✗ S'il ne valide pas sa 1^{re} année de licence, il ne peut pas candidater aux études de santé ; il ne peut pas redoubler cette 1^{re} année</p>
---	---

<p>✓ Il est admis en 2^e année dans la filière qui l'intéresse</p>	<p>✓ Il poursuit en 2^e année de licence</p>	<p>✗ Il doit se réorienter via Parcoursup</p>
--	--	---

Et, s'il le souhaite, il candidate à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire



Je suis en terminale et je veux faire des études de santé

(maïeutique, médecine, odontologie et pharmacie)

Quelles formations me sont proposées par les universités ?

Deux exemples

Une licence avec une option « accès santé » *

Un parcours spécifique « accès santé », avec une option d'une autre discipline †

LAS

Sonia aimerait être pharmacienne ou chirurgien-dentiste et s'intéresse aux sciences



PASS

Nicolas aimerait être médecin ou sage-femme et aime la littérature



Elle choisit une licence de chimie qui correspond le mieux à ses projets et à ses points forts et qui propose des enseignements liés à l'option « accès santé »

Il choisit, dans une université ayant une faculté de santé, le parcours spécifique « accès santé » et prend une option lettres qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels

✓ Si Sonia valide sa 1^{re} année de licence, elle pourra candidater dans les filières de santé pharmacie ou odontologie

✗ Si Sonia ne valide pas sa 1^{re} année de licence, elle ne peut pas candidater aux études de santé

✓ Si Nicolas valide sa 1^{re} année de licence, il candidate dans les filières de santé médecine ou maïeutique

✗ Si Nicolas ne valide pas sa 1^{re} année de licence, il ne peut pas candidater aux études de santé ; il ne peut pas redoubler cette année

✓ elle est admise en 2^e année de pharmacie

✓ elle poursuit en 2^e année de chimie

elle peut redoubler cette 1^{re} année

elle peut se réorienter via **Parcoursup**

et elle peut candidater à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire

✓ il est admis en 2^e année de médecine

✓ il poursuit en 2^e année de lettres

il doit se réorienter via **Parcoursup**

et il peut candidater à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire

2- Les contenus des études de santé en PASS

1 an de PASS découpé en S1 et S2 (pas de redoublement possible)

Contenu organisé en Unités d'Enseignement (UE – 3 ECTS - ~ 30h CM+ED) :

- ✓ UE majeures santé (organisées par le Collège Santé)
- ✓ UE mineures disciplinaires (au sein de l'option disciplinaire choisie)

- Cours magistraux (CM) en dématérialisé (Vidéos et/ou Captivate)
- Enseignements Dirigés (ED) en présentiel (ou distanciel via salles immersives pour sites délocalisés) après-midi 14h-18h15

Les Majeures du tronc commun :

Premier semestre	
UE 4 : Sciences humaines et sociales appliquées à la santé	
UE 5 : Santé publique et statistique en santé	
UE 6 : Structure et fonctions de la cellule eucaryote	
UE 7 : Biochimie et biologie moléculaire de la cellule	
UE 8 : Physiologie humaine	
UE 9 : Bases physiques des méthodes d'exploration	
UE 10 : Anatomie générale	
UE 14 : Atomes et molécules	
UE 22 : Handicap - Classification du fonctionnement, santé et société	
UE 26 : Intelligence artificielle et santé	
UE 27 : Santé, environnement, thermalisme	
Second semestre	
UE 1 : Anglais	
UE 11 : Biologie de la reproduction - Embryologie - Organogenèse	
UE 12 : Histologie humaine	
UE 13 : Méthodes d'études du vivant appliquées à la santé	
UE 15 : Biochimie et biologie moléculaire approfondie	
UE 16 : De la molécule au médicament	
UE 17 : Anatomie du bassin et unité foeto-placentaire	
UE 18 : Morphogenèse et anatomie crano-faciale et cervicale	
UE 19 : Biomatériaux et dispositifs médicaux	
UE 20 : Initiation à la connaissance du médicament	
UE 21 : Anatomie du système locomoteur et biomécanique	
UE 23 : Psycho-cognition-motricité	
UE 24 : Psychologie	
UE 25 : Anatomie du bassin - Evolution de grandes fonctions	
UE 28 : Méthodologie des sciences infirmières	
UE 29 : Sciences infirmières appliquées	

L'étudiant doit choisir une mineure disciplinaire pour pouvoir continuer ses études dans cette filière de son choix. Il doit être classé parmi le nombre de places proposées pour le concours MMOP K de son choix. S'il n'est pas classé mais qu'il valide son année (tronc commun + mineures disciplinaires) il peut continuer en deuxième année dans sa mineure.

Les mineures disciplinaires du PASS :

PASS option Sciences de la vie (SdV).....

UE SdV1 : Histoire évolutive des Métazoaires - Semestre 1

UE SdV2 : Diversité comparée des métazoaires - Semestre 2.....

UE SdV3 : Plantes et micro-organismes - Semestre 2.....

UE SdV4 : Evolution et diversité comparée des plantes - Semestre 2

PASS option Chimie.....

UE Chimie 1° : Compléments Mathématiques pour la chimie - Semestre 1.....

UE Chimie 2° : Introduction a la chimie inorganique - Semestre 2

UE Chimie 3 : Éléments de Chimie-Physique - Semestre 2.....

PASS option Physique Chimie (PC)

UE PC1 : Chimie des solutions - Semestre 2

UE PC2 : Etat solide - Semestre 2.....

UE PC3 : Etats de la matière - Semestre 2

PASS option Psychologie.....

UE SHS1 : Âges de la vie - Semestre 1.....

UE SHS2 : Discriminations - Semestre 1

UE SHS3 : Risque - Semestre 2

UE SHS4 : Education - Semestre 2.....

UE SHS5 : Santé - Semestre 2

PASS option STAPS.....

UE : Sciences humaines et sociales en STAPS - Semestre 1.....

UE : Sciences humaines et sociales en STAPS - Semestre 2

UE 5 : BCC1 : Métiers des activités physiques et apports scientifiques - Semestre 1.....

UE 2 : BCC2 : Théorie des APSA - Semestre 2

PASS option Droit

UE Introduction au droit constitutionnel - Semestre 1.....

UE Introduction historique au droit - Semestre 1.....

UE Introduction au droit - Semestre 1.....

UE Droit constitutionnel - Semestre 2.....

UE civil (droit des personnes et des familles) - Semestre 2.....

UE Histoire de l'état - Semestre 2

PASS option Eco-gestion

UE 1 : Macroéconomie - Semestre 1

UE 2 : Microéconomie - Semestre 1.....

UE 3 : Histoire des Faits Economiques - Semestre 1

UE 4 : Macroéconomie 2 - Semestre 2

UE 5 : Microéconomie 2 de l'entreprise - Théorie des marchés - Semestre 2

UE 6 : Management des entreprises - Semestre 2

PASS option Philosophie.....

UE Histoire de la philosophie - Semestre 1

UE Philosophie de la connaissance et des sciences - Semestre 1

UE Philosophie générale - Semestre 2

UE Philosophie morale et politique - Semestre 2



https://youtu.be/b_iYeL4qJ5I?t=17

3- Une application web est à la disposition des étudiants pour le choix des UE :

<https://pass-bordeaux.web.app/home>

4- LE PASS avec accès en MMOP-K

Le Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) est une des deux voies qui permettent de se présenter à l'entrée dans les filières de MMOP-K :

- Médecine
- Maïeutique
- Odontologie
- Pharmacie
- Kinésithérapie

Une entrée en Masso-Kinésithérapie nécessite de passer en Parcours d'accès spécifique santé (PASS) ou en Licence accès santé (LAS).....

Nouveau pour la rentrée 2022 : pour toutes les autres filières (Psychomotricité, Ergothérapie, Pédiatricie-podologie), l'entrée se fait directement via PARCOURSUP.

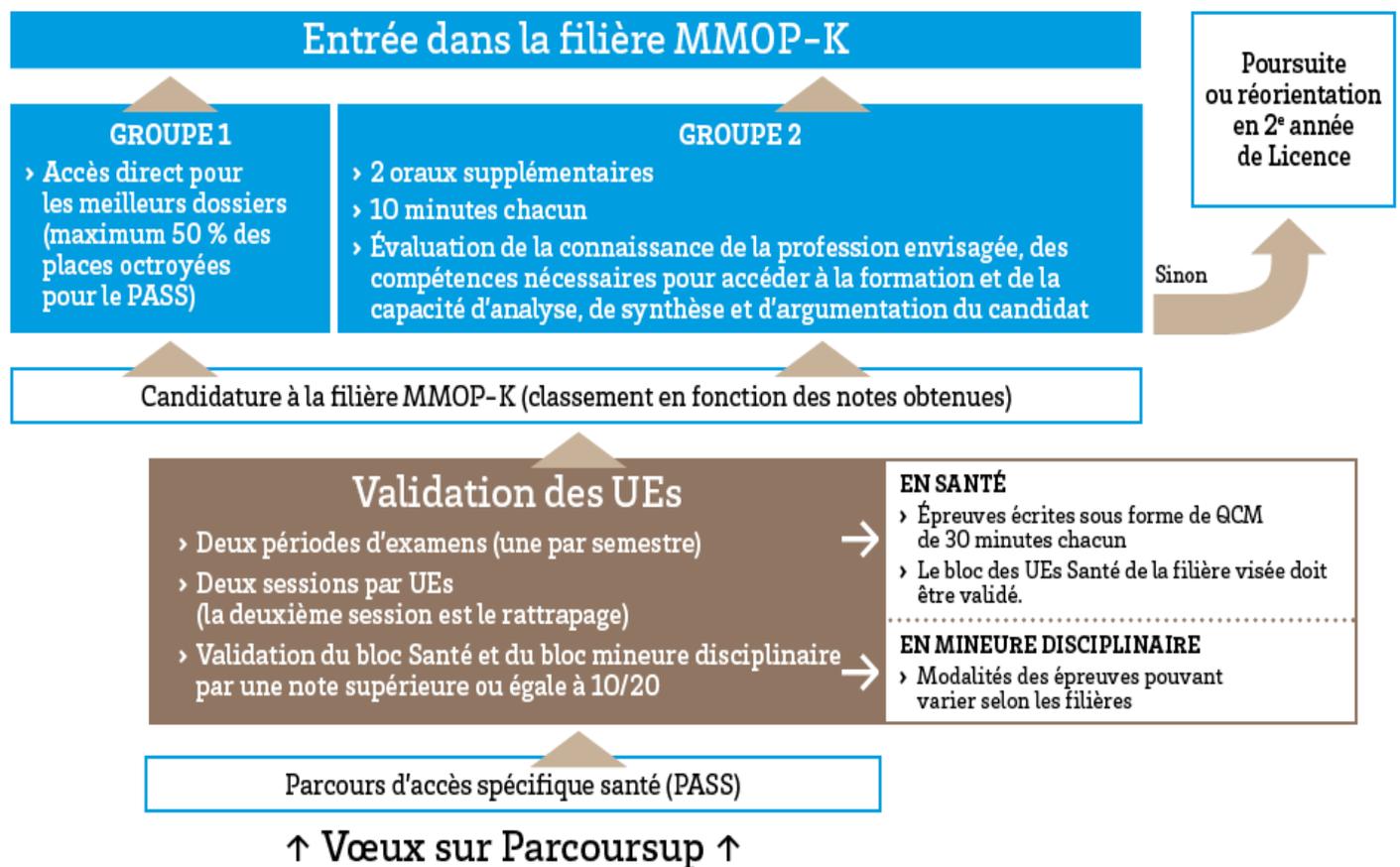
Le PASS (Parcours Accès Spécifique Santé) est organisé par le Collège Santé – Capacité d'accueil à l'entrée d'environ 1400 étudiants

L'étudiant choisissant la voie du PASS s'inscrit obligatoirement dans une option disciplinaire (liste ci-dessous) et choisit les UE Santé qui lui permettront de se présenter à l'entrée d'une ou de plusieurs des filières médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et kiné.

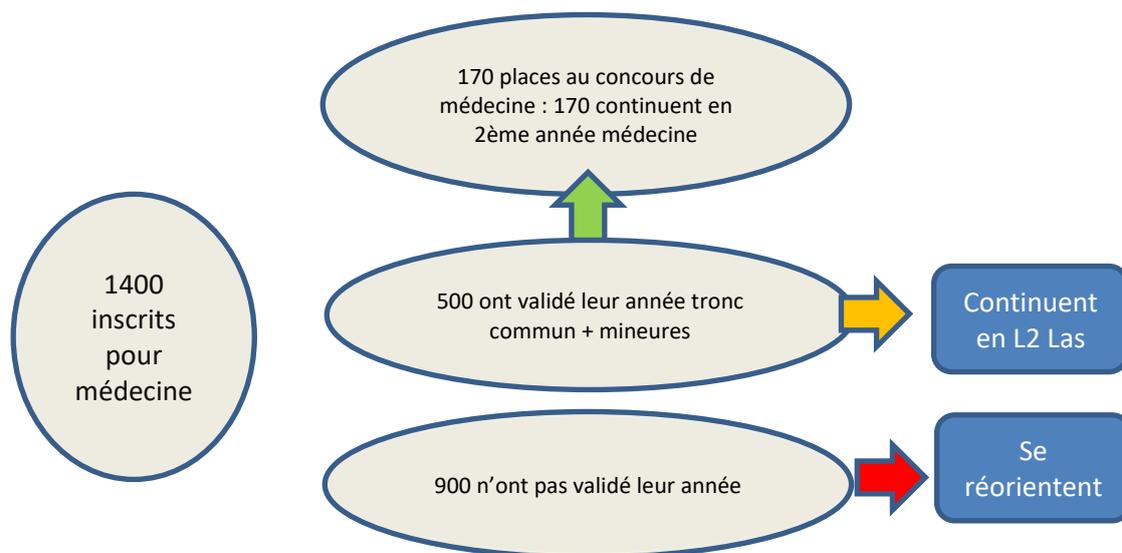
- Psychologie (50 places)
- STAPS (50 places)
- Sciences de la vie (690 places)
- Chimie (150 places)
- Droit (240 places)
- Economie-gestion (150 places)
- Philosophie (Université Bordeaux Montaigne - UBM) (40 places)
- Physique-Chimie (Université de Pau et des Pays de l'Adour – UPPA) (30 places)

Candidature à la filière MMOP-K

Afin de candidater en MMOP-K lorsque l'on est en PASS, il faudra obligatoirement valider **60 crédits ECTS dont 30 en Santé**.



Exemple :



5- Option soins infirmiers : accès en 2ème année IFSI possible

Comment faire ?

Choisir les UE : 28 et 29 et les valider chacune à la moyenne + Obtenir une moyenne à l'année au PASS ≥ 9

Effectuer un stage organisé en deux vagues :

- 1ère vague : pour les étudiants qui ne sont pas retenus pour passer les oraux. Formation complémentaire de 3 jours entre le 23 et 27 juin et stage du 28 juin au 22 juillet

- 2ème vague : pour les étudiants ayant passé les oraux mais non retenus pour la 2ème année médecine : formation complémentaire entre le 11 et 13 juillet et stage du 18 juillet au 12 août

Jury qui statue sur l'entrée en 2^{ème} année d'IFSI ou en 1^{ère} année

Un accès en 1^{ère} année d'IFSI sera mis en place pour les étudiants ayant une moyenne à l'année < 9 et qui en feront la demande. Un jury statuera sur chaque dossier déposé.

Concernant la seconde chance d'accès en MMOP

Les étudiants PASS admis en IFSI pourront faire valoir leur seconde chance lors de la 3^{ème} année d'IFSI sous réserve d'avoir validé les UE santé de la filière concernée et d'obtenir le DEI

6- Le Tutorat :

C'est un soutien proposé par les étudiants avancés en deuxième ou troisième année des différentes filières de MMOP-K en collaboration avec l'Université

- Médecine
- Maïeutique
- Odontologie
- Pharmacie
- Kinésithérapie

Son objectif est d'aider à la préparation de cette année grâce à :

Une pré-rentrée dès le 22 ou 23, ou 24 août 2022 (selon votre groupe d'affectation Tutorat) et jusqu'au 1 septembre (2 journées complètes + 2 soirées et colle finale). (Dates sous réserve de modifications) permettant

Une première approche des cours

- 3h d'E.D. par semaine
- 3h de colles par semaine (devoirs sur table avec QCM)
- un concours blanc avant chaque épreuve partielle

Afin de bénéficier de l'aide du Tutorat, l'assiduité des étudiants est nécessaire.

En LAS les étudiants ne bénéficient pas du tutorat

7- Les attendus en PASS

Notes

- Ce critère est Essentiel pour la commission d'examen des vœux

Les notes de 1ère et/ terminale dans les matières suivantes : Français, Anglais, Enseignement Scientifique, Spécialité scientifique (Mathématiques et/ou SVT et/ou Physique-Chimie), Option scientifique (Mathématiques Complémentaires ou Mathématiques Expertes)

Mention du bac

- Ce critère est Essentiel pour la commission d'examen des vœux

Spécialités

- Ce critère est Essentiel pour la commission d'examen des vœux

Spécialités de première et terminale et les options en terminale

Notes du bac

- Ce critère est Essentiel pour la commission d'examen des vœux

Les notes du bac français (écrit et oral)

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

Éléments de cadrage national :

La réussite dans ce parcours nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Les candidats à l'inscription dans le parcours d'accès spécifique santé doivent :

. Disposer de très bonnes connaissances et compétences scientifiques :

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement,
- capacité d'abstraction, de logique et de modélisation,
- bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues dans les matières scientifiques.

. Disposer de très bonnes compétences en communication :

Ces compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée,
- capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B.

. Disposer de très bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales :

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages,
- capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.

. Disposer de qualités d'engagement importantes compte tenu de la difficulté de la PASS et des filières de santé.

. Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de Santé.

Enseignements de spécialités conseillés :

- . En 1ère générale : Physique-Chimie et SVT (ou Biologie-écologie en lycée agricole) + un 3ème enseignement de spécialité
- . En Terminale générale : enseignements de spécialité conseillés : Physique-Chimie ou SVT (ou biologie-écologie en lycée agricole)

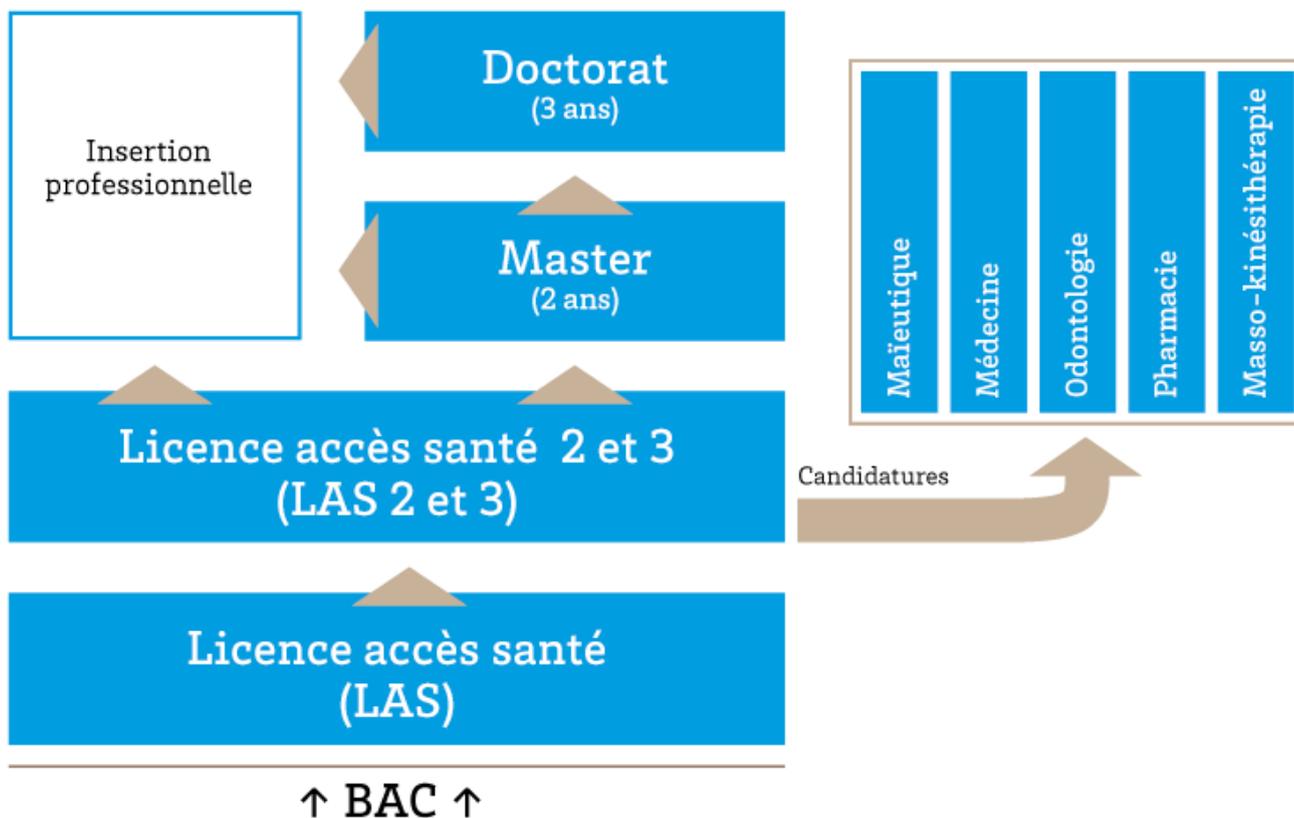
8-La licence "accès santé" (L.AS)

La L.AS est un parcours de formation universitaire conduisant à l'obtention du diplôme national de licence. Elle est organisée en semestres et sanctionne un niveau validé par l'obtention d'au moins 180 crédits ECTS. La L.AS s'articule autour d'une majeure hors santé (par exemple : économie, histoire, gestion, lettre, etc.) et d'une mineure santé.

Elle comprend :

- Une majeure disciplinaire ;
- Une mineure santé permettant l'obtention de crédits ECTS indispensables à la poursuite d'études dans les formations MMOP-K. Ces crédits ECTS sont totalement ou partiellement inclus dans la formation, en fonction de la nature de la discipline d'origine de la licence. Il est important de définir la répartition entre les crédits de la majeure et ceux de la mineure santé en fonction de la nature de la discipline d'origine et de ne pas créer d'enseignements ni d'ECTS inutiles.
- Un module de préparation au second groupe d'épreuves de sélection pour accéder aux formations MMOP-K et un module de découverte des métiers de santé. L'articulation entre la majeure disciplinaire et la mineure santé fait l'objet d'une répartition équilibrée et spécifique à chaque L.AS.

Afin de candidater en MMOP-K, il faudra obligatoirement valider 60 crédits ECTS dont 30 en Santé. Il n'est pour l'instant pas possible de valider les 30 ECTS en LAS1. La première candidature pourra donc être déposée à partir de la LAS2 avec 120 ECTS.



7 Licences Accès Santé (LAS) dans les universités de Bordeaux (UB et UBM)

- **En Droit**
sur les campus de Pessac, Agen et Périgueux
- **En Économie/Gestion**
sur le campus de Pessac
- **En Sciences de la Vie**
sur le campus de Talence
- **En Chimie**
sur le campus de Talence
- **En Psychologie**
sur le campus de la Victoire
- **En Philosophie**
sur le campus de Pessac (Université Bordeaux Montaigne)
- **En STAPS**
sur le campus de Pessac

2 LAS à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)

- **En Sciences de la Vie**
sur le campus de Pau
- **En Physique-Chimie**
sur le campus de Pau

Quelques exemples de LAS :

LAS Psychologie :

Matières enseignées

- **UE en Psychologie**
 - Psychologie du développement
 - Psychologie sociale
 - Conception de l'individu en psychologie
 - Psychologie différentielle
 - Psychologie clinique et pathologique
 - Psychologie cognitive
 - Méthodes en psychologie
 - Anglais
 - Méthodologie du travail universitaire
- **UE Santé**
Tronc commun (obligatoire pour tout le monde)
 - UE 2 - Découvertes des métiers de la santé
 - UE 3 - Préparations aux épreuves

- **UEs à choisir en fonction de la filière MMOP-K visée**
 - UE 7 - Biochimie et biologie moléculaire de la cellule
 - UE 8 - Physiologie humaine
 - UE 9 - Bases physiques des méthodes d'exploration
 - UE 10 - Anatomie générale
 - UE 11 - Biologie de la reproduction - Embryologie - Organogenèse
 - UE 12 - Histologie humaine
 - UE 13 - Méthodes d'études du vivant appliquées à la santé
 - UE 14 - Atomes et molécules
 - UE 15 - Biochimie et biologie moléculaire approfondie
 - UE 16 - De la molécule au médicament
 - UE 17 - Anatomie du bassin et unité foeto-placentaire
 - UE 18 - Morphogenèse et anatomie crânio-faciale et cervicale
 - UE 19 - Biomatériaux
 - UE 20 - Initiation à la connaissance du médicament
 - UE 21 - Anatomie du système locomoteur et biomécanique
 - UE 22 - Handicap : classification du fonctionnement, santé et société
 - UE 23 - Psycho-cognition, motricité
 - UE 24 - Psychologie
 - UE 25 - Anatomie crânio-faciale et du bassin
 - UE 26 - Intelligence artificielle et santé
 - UE 27 - Santé environnement thermalisme

LAS Droit :

Matières enseignées

- **UE en Droit**
 - Introduction au droit privé
 - Introduction au droit constitutionnel
 - Introduction historique au droit
 - Introduction au droit pénal et sciences criminelles
 - Institutions juridictionnelles
 - Droit civil
 - Droit constitutionnel
 - Histoire de l'Etat
 - Institutions administratives
 - Institutions européennes
 - Anglais

- **UE Santé**

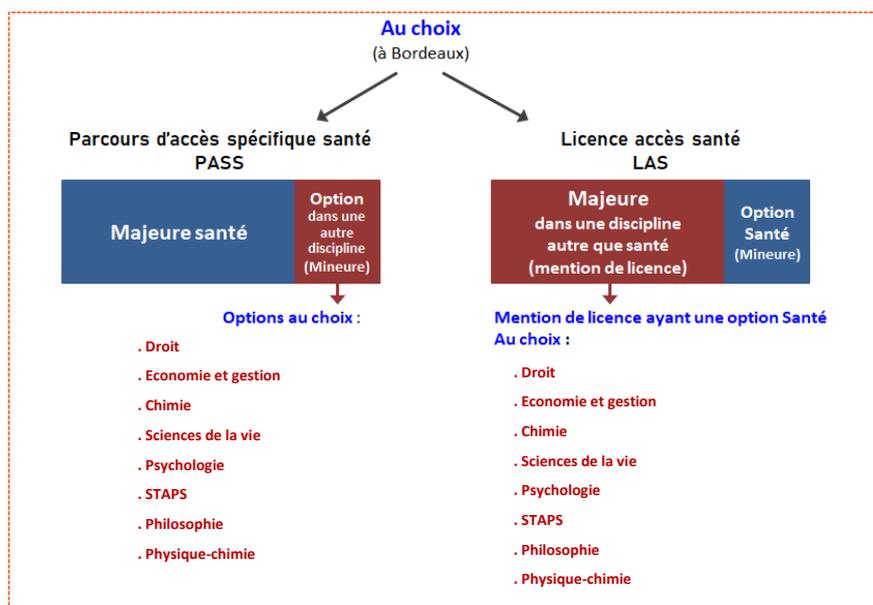
Tronc commun (obligatoire pour tout le monde)

 - UE 2 - Découvertes des métiers de la santé
 - UE 3 - Préparations aux épreuves
 - UE 4 - Sciences humaines et sociales appliquées à la santé
 - UE 5 - Santé publique et statistique en santé
 - UE 6 - Structure et fonctions de la cellule eucaryote

- **UEs à choisir en fonction de la filière MMOP-K visée**
 - UE 7 - Biochimie et biologie moléculaire de la cellule
 - UE 8 - Physiologie humaine
 - UE 9 - Bases physiques des méthodes d'exploration
 - UE 10 - Anatomie générale
 - UE 11 - Biologie de la reproduction - Embryologie - Organogenèse
 - UE 12 - Histologie humaine
 - UE 13 - Méthodes d'études du vivant appliquées à la santé
 - UE 14 - Atomes et molécules
 - UE 15 - Biochimie et biologie moléculaire approfondie
 - UE 16 - De la molécule au médicament
 - UE 17 - Anatomie du bassin et unité foeto-placentaire
 - UE 18 - Morphogenèse et anatomie crânio-faciale et cervicale
 - UE 19 - Biomatériaux
 - UE 20 - Initiation à la connaissance du médicament
 - UE 21 - Anatomie du système locomoteur et biomécanique
 - UE 22 - Handicap : classification du fonctionnement, santé et société
 - UE 23 - Psycho-cognition, motricité
 - UE 24 - Psychologie
 - UE 25 - Anatomie crânio-faciale et du bassin
 - UE 26 - Intelligence artificielle et santé
 - UE 27 - Santé environnement thermalis

<https://jechoisis.u-bordeaux.fr/choisir/sante-et-paramedical/licences-acces-sante>

9-Comment choisir entre PASS et L.AS ?



Votre choix du dépend de votre **projet** et de vos **points forts** :

- si vous êtes **très intéressé** par des études de santé, que vos **points forts** se situent dans les matières qui y sont liées et que vous n'avez pas d'autres projets, vous pourrez choisir le **PASS**, en vous interrogeant sur l'**option disciplinaire** qui vous intéresse le plus pour une éventuelle poursuite d'étude en dehors des formations de santé ;
- si vous êtes intéressé par des études de santé mais **hésitez encore** avec une autre voie ou que vos **points forts** se situent dans des matières qui en sont éloignées, vous pourrez choisir une **L.AS** dans le **domaine qui vous intéresse le plus en dehors de la santé** et où vous pourrez vous épanouir et réussir.

Il faut choisir sa **mention de licence** (parcours LAS) ou son **option** (parcours PASS) en fonction :

- de ses **points forts** car plus on choisit un domaine où l'on sera bon plus on aura de chances d'être admis en formation de maïeutique, médecine, odontologie ou pharmacie,
- de ses **projets alternatifs** pour pouvoir se réorienter vers des licences qui nous correspondent le cas échéant.

Par exemple, si vous êtes intéressé par des études dans le domaine de la santé et que vos points forts sont dans des disciplines éloignées de la biologie, vous pouvez choisir une licence avec option « accès santé » (LAS) dans le domaine qui vous intéresse.

10- Capacités d'accueil

Capacité d'accueil en médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie année universitaire 2021/22 via PASS & LAS

(à titre d'information)

Médecine :		
PASS		170
Licence (dont LAS) 60 ECTS Universités de Bordeaux et Pau		18
Licence (dont LAS) 120 ECTS Universités de Bordeaux et de Pau		194
Pharmacie :		
PASS		46
Licence (dont LAS) 60 ECTS Universités de Bordeaux et Pau, diplômés étrangers		4
Licence (dont LAS) 120 ECTS Universités de Bordeaux et de Pau		88
Odontologie :		
PASS		26
Licence (dont LAS) 60 ECTS Universités de Bordeaux et Pau, diplômés étrangers		3
Licence (dont LAS) 120 ECTS Universités de Bordeaux et de Pau		35
Maïeutique :		
PASS		10
Licence (dont LAS) 60 ECTS Universités de Bordeaux et Pau, diplômés étrangers		2
Licence (dont LAS) 120 ECTS Universités de Bordeaux et de Pau		15

11- Un MOOC pour découvrir le monde de la santé(métiers et formations)

Quel est le quotidien des médecins, sages-femmes, dentistes, pharmaciens et pharmaciennes, kinésithérapeutes, infirmiers et infirmières ? Quelles études faut-il faire pour travailler dans un laboratoire ? Quels métiers puis-je faire pour m'occuper des personnes en situation de handicap ?

L'objectif de ce cours est de présenter le monde de la santé, la diversité de ses métiers et de ses formations. Grâce à la contribution de plus de 20 professionnels et enseignants, il tentera de répondre à vos questions sur les métiers et formations en santé.



↳ Pour en savoir plus sur ce MOOC et pour s'inscrire :

<https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/mooc-mms-mon-metier-de-la-sante/>

Ces informations ne sont pas opposables au CIO de Talence, elles sont susceptibles de modification.